

Ecrit par le 3 février 2026

Tel le Phénix, la Montagnette de Barbentane renaît de ses cendres



Le 14 juillet 2022, 1 600 hectares de la Montagnette partaient en flammes. Deux ans plus tard, une vaste opération de reboisement de feuillus est menée sur 4 hectares et le projet d'irrigation d'une partie de la Montagnette pour renouer avec la culture enthousiasme les Barbentanais. Le coût du reboisement s'élève à presque 102 000€ tandis que Jean-Christophe Daudet, le maire de [Barbentane](#) a besoin de lever 3M€ pour irriguer une partie du plateau de la Montagnette. Résultat ? Les défis relevés par le 1^{er} magistrat du Village font bouger les lignes et ouvrent de nouvelles perspectives dans la façon d'aborder le changement climatique. Objectif : Préserver la nature, la biodiversité et la vie. Une ambition qui pourrait faire école.

Ecrit par le 3 février 2026



Jean-Christophe Daudet, maire de Barbentane et Solange Ponchon , conseillère régionale Sud Paca accueillent les bénévoles qui vont mettre en terre des plants de feuillus âgés de deux ans
Copyright MMH

Lors des incendies de juillet 2022 Jean-Christophe Daudet avait même dû évacuer 25% de la population. Pour parer à toute éventualité, le maire veut des solutions capables de s'inscrire dans le temps. D'où son rapprochement avec la [société du Canal de Provence](#). «Une des solutions consisteraient à apporter de l'eau sur le plateau via un forage dans la nappe phréatique de la Durance, situé à proximité des arènes, pour y construire un puits de 3 à 4 mètres de profondeur relié à une canalisation de 4 kilomètres ponctuée de pompes de relevage ce qui permettrait de monter l'eau 45m plus haut, détaille Jean-Christophe Daudet. Cette eau en goutte-à-goutte permettrait le retour à la culture d'une partie de la Montagnette.»

Opération 'Des milliers d'arbres pour la Montagnette' et une retraite aux flambeaux pour célébrer la vie

Ecrit par le 3 février 2026

Pour l'heure, entre le 16 novembre et le 14 décembre 2024, 7 000 feuillus seront plantés sur 4 hectares qui ont été ravagés par l'incendie de 2022. Aux manettes ? 2 500 bénévoles. Le chef trois fois étoilé [Glenn Viel](#) était là aujourd'hui et sera de nouveau présent samedi 14 décembre pour fêter les dernières plantations. Ce jour-là, Tous les Barbentanais et leurs amis, particulièrement les bénévoles, se donneront rendez-vous à 16h, sur le site de plantation. Un défilé joyeux mené par la Dame Blanche de la Compagnie avignonnaise [Deraïdenz](#) partira de la Montagnette pour rejoindre le cœur de village en une retraite aux flambeaux, puis la fête se poursuivra autour d'un vin chaud partagé au milieu des chalets du marché de Noël.

Les Interviews



Jean-Christophe Daudet et Glenn Viel Copyright MMH

Jean-Christophe Daudet

«Cette opération de reboisement est essentielle car après les incendies de 2022 nous étions dans le

Ecrit par le 3 février 2026

désarroi le plus absolu. Les habitants me demandaient de replanter. Nous avons retroussé nos manches, avons mis beaucoup de cœur à l'ouvrage et sommes enfin arrivés à cette belle campagne qui nous donne beaucoup d'enthousiasme et d'espoir. Les personnalités qui nous ont aidés comme le directeur du Festival d'Avignon [Tiago Rodrigues](#), Glenn Viel, Olivier Minne, Emmanuelle Béart, Jean Reno, ont, par définition de la renommée et un public. Le fait qu'elles aient donné de leur temps pour cette cause nous a apporté beaucoup d'aide. Ce sont aussi des personnalités qui conçoivent que le dérèglement climatique n'est pas inéluctable, qu'il faut être ambitieux et entreprendre des projets à tous les niveaux pour faire face au réchauffement climatique.»

Comment tout a commencé ?

«Par une opération de solidarité pour récolter des dons avec de la défiscalisation. Puis j'ai eu l'idée du circuit court des personnalités ; C'est-à-dire de ne contacter que des célébrités qui connaissaient la Montagnette et avaient un lien fort avec la nature et Barbentane. Coup de fil après coup de fil ces personnalités ont répondu présent, et nous en sommes très fiers.»

L'autre grand projet ?

«Il s'agit de L'opération Jean de Florette qui consistera à irriguer en goutte à goutte une partie de la Montagnette afin de reconquérir les zones agricoles sur le plateau. Cela permettra de replanter des oliviers qui sont d'excellents coupe-feu et de relancer l'oléiculture pour que nous puissions continuer à produire l'huile d'olive de Provence. Le problème ? Avec le réchauffement climatique il n'y aura, bientôt, plus d'huile d'olive, en Provence. Peut-être d'ici 20 à 30 ans et à cause du déficit de pluie qui ne permettra plus aux olives de grossir. Ce projet d'irrigation, travaillé avec la Société du Canal de Provence est techniquement réalisable, notamment grâce à la Durance, qui court en abondance au pied du village. L'opération Jean de Florette est estimée à 3M€, nous sommes donc en train de chercher des financements auprès de la Région, du Département et de l'Europe. Ça prendra du temps, mais je mettrai beaucoup de cœur à l'ouvrage pour que nous y parvenions.»

D'ailleurs, pour ce projet 'Renaturation et protection de la Montagnette' et l'ensemble des actions menées et envisagées, Yaël Braun-Pivet, la présidente de l'Assemblée Nationale a remis à Jean-Christophe Daudet, maire de Barbentane, le Prix de l'innovation au Concours Trophées Eco Actions 2023.

Ecrit par le 3 février 2026



Ecrit par le 3 février 2026

Glenn Viel, à peine arrivé des tournages de Top Chef et après une nuit blanche a planté de nombreux plants Copyright MMH

Glenn Viel, chef trois étoiles au guide Michelin pour le restaurant gastronomique, L'Oustau de Baumanière

«Etre là est un geste citoyen, important et puis cela fait du bien. La nature est essentielle. Nous nous sommes trop imposés face à elle. L'être humain à tendance à vouloir tout casser, tout détruire. Pour autant, il y a de plus en plus de militants pour protéger la nature. Je nourris donc l'espoir que tout peut changer mais ça n'est pas une évidence, cela réclame de la conscience. Tout va très vite mais pas toujours dans la bonne direction. Cet incendie doit agir comme un électrochoc. J'en ai vécu un, pas loin de chez moi, à Mas-Blanc-les-Alpilles, où l'on entendait des branches craquer sous le feu. C'est traumatisant. Il ne faut pas penser qu'à l'espèce humaine à ce moment-là, tellement d'espèces sont touchées lors de ces incendies, en fait, toute la biodiversité. Ceux qui sauveront la terre sont les paysans, les pécheurs, tous ceux qui sont en lien direct avec la nature.»

Innover pour préserver la forêt méditerranéenne de demain

Les bénévoles de l'[ARPCV](#), l'association pour le reboisement et la protection du Cengle Sainte-Victoire, accompagnent la commune de Barbentane dans ses opérations de reforestation de la Montagnette. C'est une association qui promeut la reforestation non pas avec des pins d'Alep, traditionnellement replantés dans la région, mais avec des feuillus qui ont l'avantage de bien résister au réchauffement climatique et aux incendies.

Le coup de force de l'association ?

Après avoir vécu le terrible incendie de la Sainte-Victoire en 1986, l'association s'est taillé une solide réputation dans le reboisement réussi et la sauvegarde de la forêt méditerranéenne, avec 140 000 arbres plantés depuis 38 ans, assorti d'un taux de réussite de 85%. Depuis 1 an, à la demande de la commune, l'association a effectué une analyse de sol et conduit un premier essai de plantation de 300 arbres, puis un second de 200 arbres à titre expérimental, en décembre 2023 et janvier 2024. Le résultat, très concluant, -avec une prise en terre des plants de 98%-a donc encouragé la plantation des 7 000 frênes à fleurs -qui représenteront 50% de la replantation-, assortis de sorbiers domestiques, d'érables de Montpellier, de cerisiers et de chênes.

Vers une forêt auto-protégée

«Nous plantons de manière dense avec des arbres espacés d'environ 1,20m évoque un membre de l'association. En poussant proches les uns des autres, les plants s'autoprotègent. Les protections -aquiplants- dans lesquels sont glissés les plants jouent un rôle de mini serres et permettent de les préserver d'une faune gourmande de jeunes pousses. Du broyat de végétaux -sorte de paillage- est ensuite apposé dans la bassine où réside le plant, enrichissant la terre et protégeant la jeune pousse de la sécheresse puisque la terre, en-dessous du broyat, conserve fraîcheur et humidité, même en pleine canicule. Les plants seront arrosés une fois par an pendant deux premières années afin de croître dans les meilleures conditions, puis la nature fera le reste.»

Ecrit par le 3 février 2026



Le taux de réussite est de 98% pour les premiers plants mis en terre en 2022 et 2023 sur la Montagnette à Barbentane

Combien ça coûte ?

Le coût total de l'opération s'élève à un peu moins de 102 000€ comprenant les études -3 200€-, la préparation du terrain à hauteur de presque 25 000€, l'achat des arbres -les plants ont deux ans et un plant coûte 11€-, du matériel de plantation pour 77 000€, 3 000€ de frais de communication et presque 4 000€ de frais d'hébergement des membres de l'association venus encadrer les plantations durant ces 4 semaines. Quant à la Région Sud, elle a participé à l'effort de reboisement à hauteur de plus de 61 000€ tandis que Barbentane intervient à hauteur de presque 41 000€.

Tous partenaires, tous solidaires

Ils vont se succéder pendant 4 semaines : L'UFA des Alpilles, les Missions locales de Beaucaire, de Châteaurenard et Tarascon et l'entreprise Sanofi, le Centre de détention de Tarascon ; L'école primaire des Paluds de Noves, le Centre de loisirs Lou Cigaloun-Barbentane-Boulbon-Rognonas,

Ecrit par le 3 février 2026

l'Ecole primaire d'Eyragues, l'Ecole primaire Les moulins de Barbentane, l'Ecole privée Notre Dame de Barbentane, l'Ecole privée de Alpilles-Durance de Rognonas, l'Ecole primaire de Maillane, l'Ecole privée Saint-Denis Saint-Joseph de Châteaurenard, l'Ecole primaire de Graveson, Le Collège Henri Pilot d'Aramon, Le lycée agricole de Nîmes, Le Collège Glanum de Saint-Rémy-de-Provence, Le CFA de Rodilhan ;

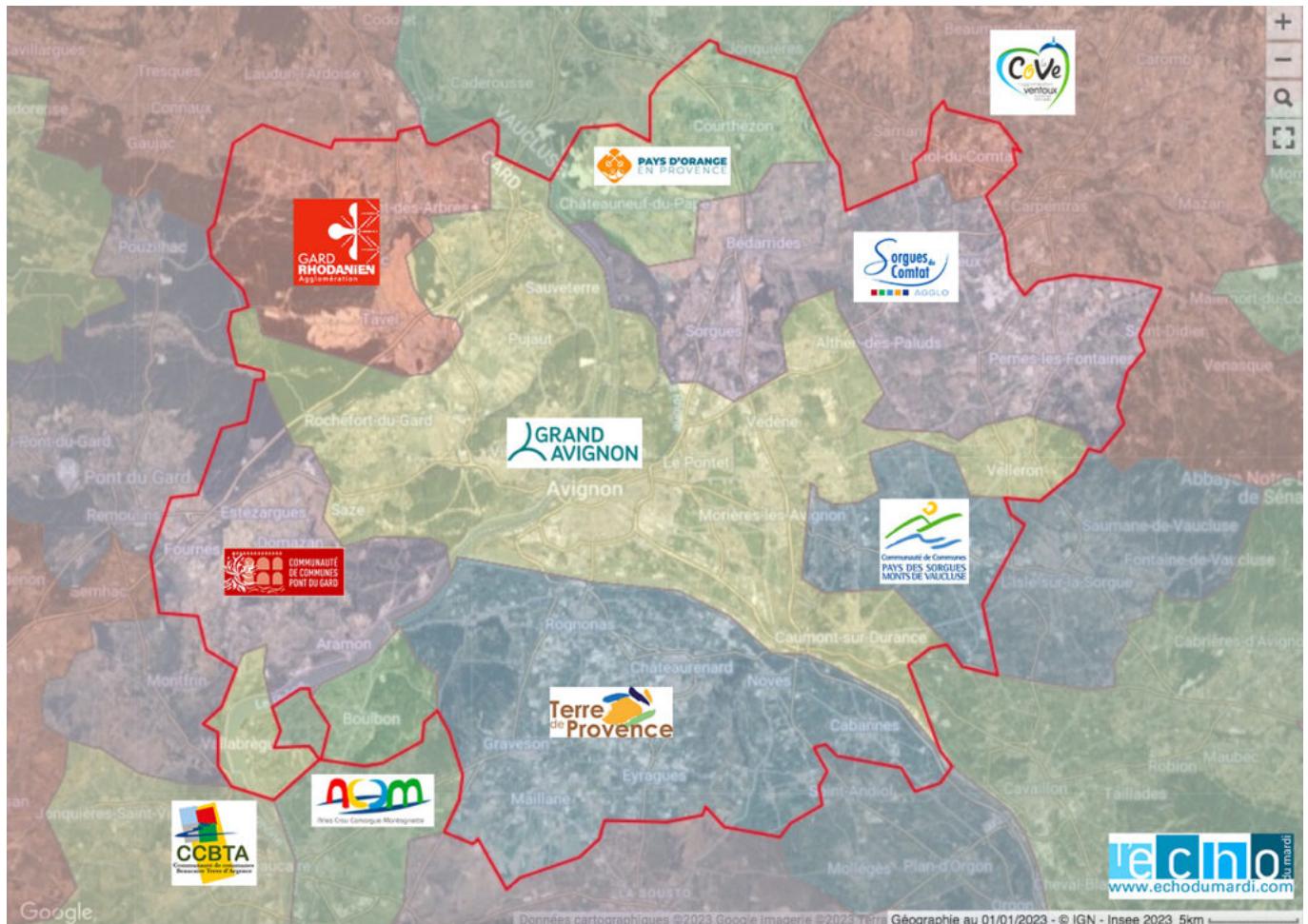
Le Club Alpin d'Avignon, le personnel de la mairie de Rognonas, de Barbentane, le personnel de Terre de Provence agglomération, le Sdis 13, le Club de randonnée de Maillane, le Club de vélo de Châteaurenard.



Les premiers bénévoles à l'ouvrage. Les piquets indiquent le cœur des bassines pour y planter les jeunes pousses de feuillus Copyright MMH

Ecrit par le 3 février 2026

(cartes) CFE : les taux dans l'aire d'attraction d'Avignon



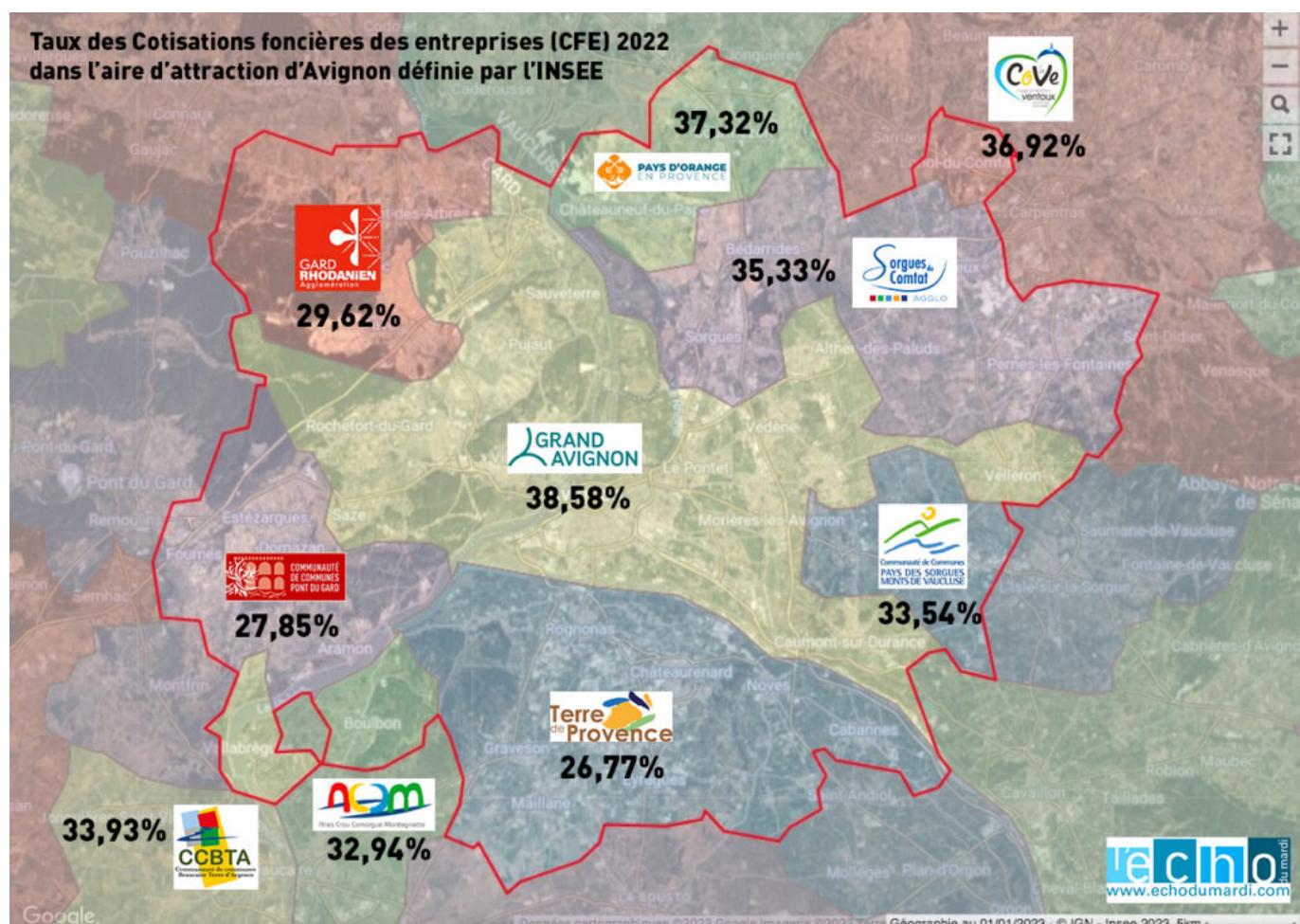
L'aire d'attraction d'Avignon, telle que définie par l'INSEE, est administrativement répartie en 2 régions, 2 zones scolaires, 3 départements, 10 intercommunalités et 48 communes*.

Pour les entreprises soumises à la Cotisation foncière des entreprises**, qui a remplacé la taxe professionnelle et la CVAE (Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) à partir de 2010, ce découpage a pour conséquence l'application de 10 CFE (Cotisation foncière des entreprises) avec des taux différents pour chaque intercommunalité. En conséquence, ces 'distorsions' peuvent pousser ces EPCI (Etablissement public de coopération intercommunale) à se trouver en concurrence par leur attractivité fiscale alors qu'elles font partie du même territoire économique.

Ecrit par le 3 février 2026

Pour les entreprises, ces incohérences territoriales ne sont pas sans incidences puisque les impôts de ces dernières servent notamment à financer les infrastructures de mobilité et de transport. La LEO (voir carte en fin d'article) est l'exemple le plus ubuesque de cette situation. La tranche 2 sera financée seulement à hauteur de 2,1% par Terre de Provence***, desservira uniquement l'intercommunalité du Nord des Bouches-du-Rhône qui affiche la CFE la plus faible de l'aire d'attraction de la cité des papes. Alors avec seulement la tranche 1 et 2 de la LEO, de quoi siphonner la substance économique du Grand Avignon ? En tout cas, cela illustre parfaitement la dichotomie de ce territoire, coupé en deux en permanence entre ses zones économiques et ses espaces résidentiels.

Autre exemple révélateur : avec 3 fois plus d'intercommunalités pour 2 fois moins d'habitants que l'espace azuréen, le territoire rhodanien présente une fragmentation institutionnelle bien trop forte.



Cliquez sur la carte pour l agrandir

Voici ci-dessous les taux de CFE de l'aire d'attraction d'Avignon par EPCI et classé de manière dégressive

16 communes dans la Communauté d'agglomération du Grand Avignon avec un taux de 38,58%

Ecrit par le 3 février 2026

Avignon
 Caumont-sur-Durance
 Entraigues-sur-la-Sorgue
 Jonquerettes
 Les Angles
 Le Pontet
 Morières-lès-Avignon
 Pujaut
 Rochefort-du-Gard
 Roquemaure
 Saint-Saturnin-lès-Avignon
 Sauveterre
 Saze
 Vedène
 Velleron
 Villeneuve-lès-Avignon

2 communes dans la Communauté du Pays Réuni d'Orange avec un taux de 37,32%

Châteauneuf-du-Pape
 Courthézon

1 commune dans la communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin avec un taux de 36,92%

Loriol-du-Comtat

5 communes dans la Communauté d'agglomération les Sorgues du Comtat avec un taux de 35,33%

Althen-des-Paluds
 Bédarrides
 Monteux
 Pernes-les-Fontaines
 Sorgues

1 Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence avec un taux de 33,93%

Vallabrègues

2 communes dans la Communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse avec un taux de 33,54 %

Châteauneuf-de-Gadagne
 Le Thor

1 Communauté d'Agglomération Arles-Crau-Camargues-Montagnette avec un taux de 32,94%

Boulbon

Ecrit par le 3 février 2026

6 communes dans la Communauté d'agglomération du Gard Rhodanien avec un taux de 29,62%

Lirac
Montfaucon
Saint-Geniès-de-Comolas
Saint-Laurent-des-Arbres
Saint-Victor-la-Coste
Tavel

5 communes dans la Communauté de communes du Pont du Gard avec un taux de 27,85%

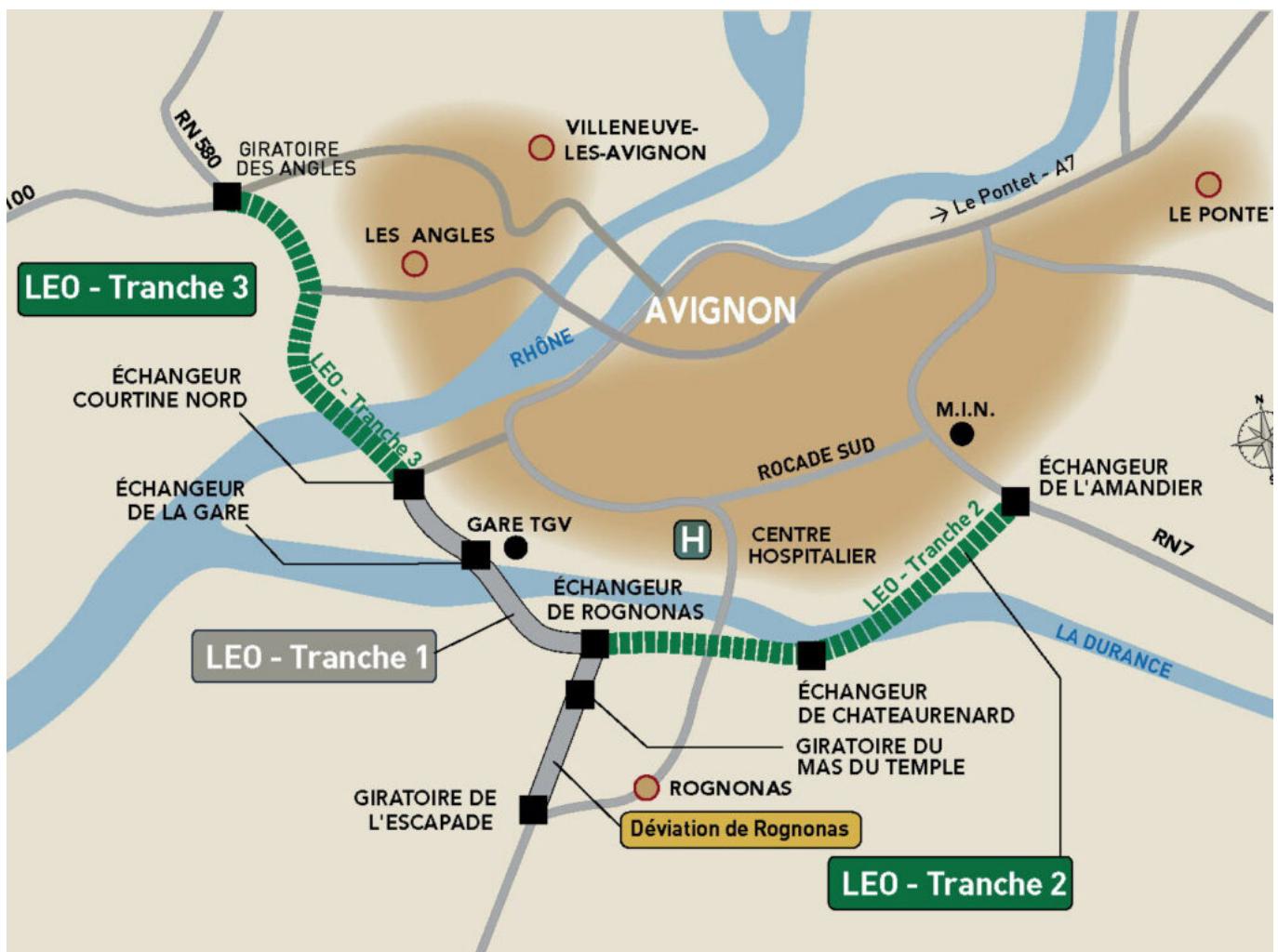
Aramon
Domazan
Estézargues
Fournès
Théziers

9 communes dans la Communauté d'agglomération Terre de Provence avec un taux de 26,77%

Barbentane
Cabannes
Châteaurenard
Eyragues
Graveson
Maillane
Noves
Rognonas
Verquières

Lire également : "(cartes) Avignon : une zone d'emploi de 285 797 habitants sans LEO"

Ecrit par le 3 février 2026



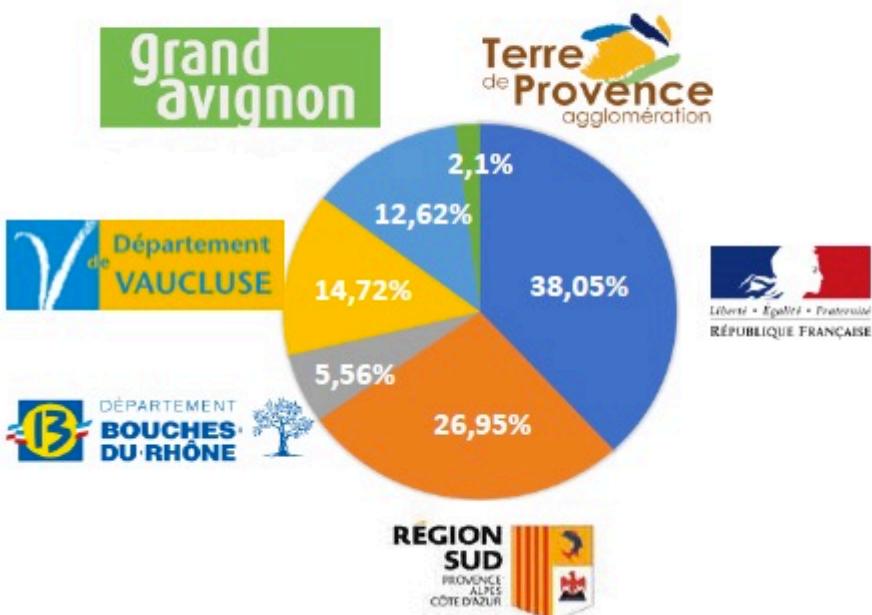
Le projet de liaison Est / Ouest d'Avignon, déclaré d'utilité publique le 16 octobre 2003 (il y a quasiment 20 ans) et dont seulement la tranche 1 est réalisée à ce jour. DR

* <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/cog/aire-d-attraction-des-villes-2020/AAV2020040-avignon>
<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c2173>

** La Cotisation foncière des entreprises (CFE) est assise sur la valeur locative des biens immobiliers utilisés pour les besoins d'une activité professionnelle. Elle est due dans chaque commune où l'entreprise dispose de locaux et de terrain ; ce sont les communes qui fixent les taux en vigueur.

Ecrit par le 3 février 2026

Tranche 2



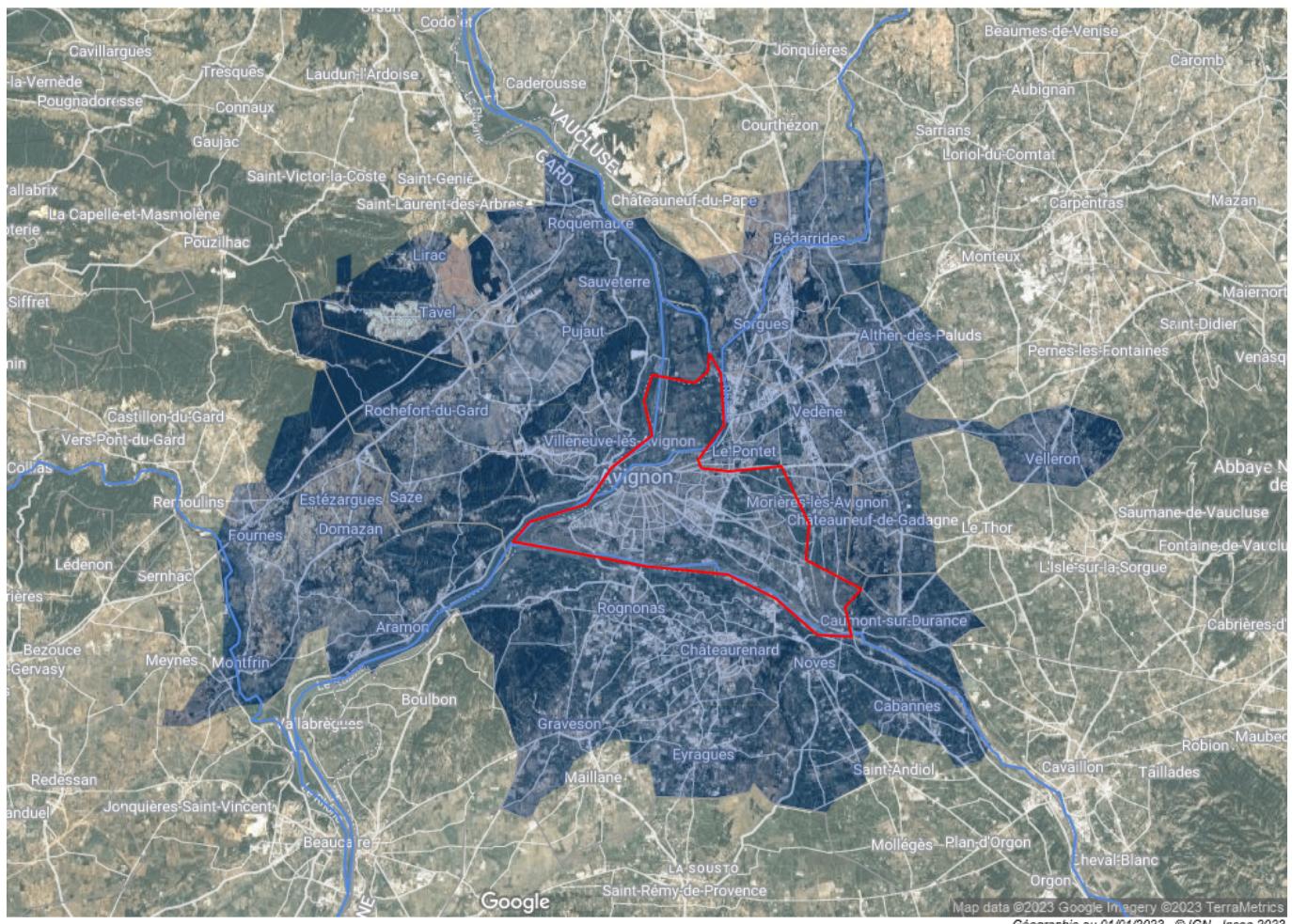
La répartition du volet financier établie à date est la suivante :

Coût estimé de la réalisation de la Tranche 2 : 183M€ dont 142,7 M€1 pour les travaux de la première phase à 2x1 voie élargisable

(cartes) Avignon : une zone d'emploi de 285 797 habitants sans LEO

Ecrit par le 3 février 2026

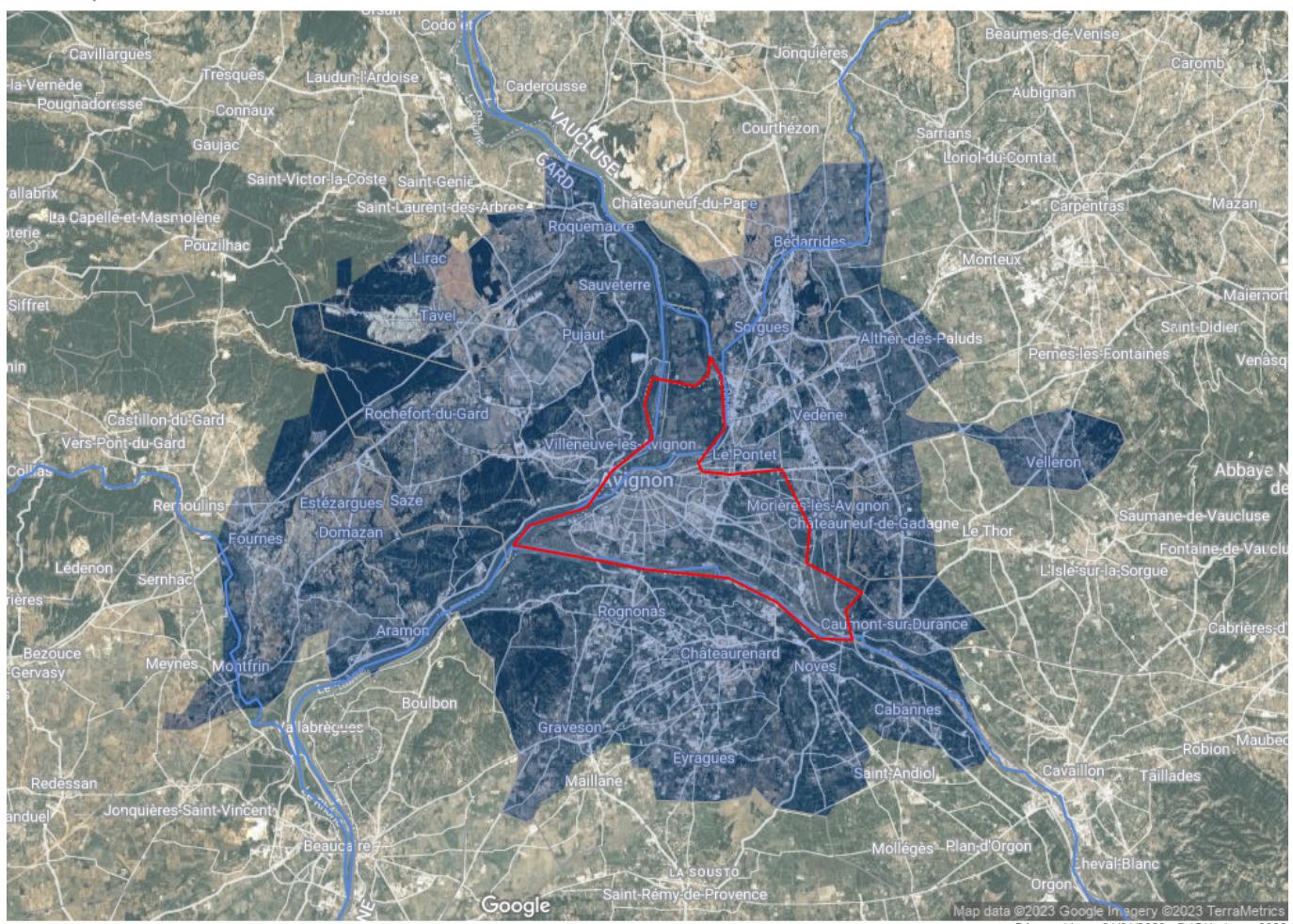
Zones d'emploi 2020 - Source : Insee



Les 285 797 habitants de la zone d'emploi d'Avignon, telle que définie par l'INSEE, sont administrativement répartis en 2 zones scolaires, 2 régions, 3 départements, 15 cantons, 5 SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale), 7 intercommunalités et 36 communes*. Un 'éparpillement' qui n'est pas sans conséquences pour les infrastructures de la deuxième zone d'emploi inter-régionale de France après celle de Roissy-Charles de Gaulle, comme avec la LEO (Liaison Est-Ouest) où les financements de la région Occitanie ainsi que du département du Gard et leur élus du Gard avignonnais pointent aux abonnés absents.

Ecrit par le 3 février 2026

Zones d'emploi 2020 - Source : Insee



Cliquez sur la carte pour l'agrandir

Dans la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

Les 13 communes du département du Département Vaucluse : 182 497 habitants

9 communes dans la Communauté d'agglomération du Grand Avignon

Avignon : 89 784 habitants (Canton d'Avignon 1, 2 et 3)

Morières-lès-Avignon : 9 252 habitants (Canton d'Avignon 3)

Jonquerettes : 1 643 habitants (Canton du Pontet)

Le Pontet : 16 815 habitants (Canton du Pontet)

Saint-Saturnin-lès-Avignon : 5 133 habitants (Canton du Pontet)

Vedène : 11 630 habitants (Canton du Pontet)

Ecrit par le 3 février 2026

Velleron : 3 085 habitants (Canton du Pontet)

Entraigues-sur-la-Sorgue : 8 787 habitants (Canton de Monteux)

Caumont-sur-Durance : 5 295 habitants (Canton de Cavaillon)

3 communes dans la Communauté d'agglomération les Sorgues du Comtat

Althen-des-Paluds : 2 901 habitants (Canton de Monteux)

Bédarrides : 5 537 habitants (Canton de Sorgues)

Sorgues : 19 215 habitants (Canton de Sorgues)

1 commune dans la Communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse

Châteauneuf-de-Gadagne : 3 420 habitants (Canton de l'Isle-sur-la-Sorgue)

Les 8 communes du Département des Bouches-du-Rhône : 45 666 habitants

Les 8 communes dans la Communauté d'agglomération Terre de Provence

Barbentane : 4 430 habitants (Canton de Châteaurenard)

Cabannes : 4 498 habitants (Canton de Châteaurenard)

Châteaurenard : 16 494 habitants (Canton de Châteaurenard)

Eyragues : 4 501 habitants (Canton de Châteaurenard)

Graveson : 4 957 habitants (Canton de Châteaurenard)

Noves : 5 933 habitants (Canton de Châteaurenard)

Rognonas : 4 048 habitants (Canton de Châteaurenard)

Verquières : 805 habitants (Canton de Châteaurenard)

Dans la Région Occitanie

Les 15 communes du Département du Gard : 57 634 habitants

7 communes dans la Communauté d'agglomération du Grand Avignon

(dont l'intégralité des communes du canton de Villeneuve-lez-Avignon)

Les Angles : 8 533 habitants (Canton de Villeneuve -les-Avignon)

Pujaut : 3 756 habitants (Canton de Villeneuve -les-Avignon)

Rochefort-du-Gard : 7 916 habitants (Canton de Villeneuve -les-Avignon)

Saze : 2 189 habitants (Canton de Villeneuve -les-Avignon)

Villeneuve-lès-Avignon : 13 435 habitants (Canton de Villeneuve -les-Avignon)

Roquemaure : 5 564 habitants (Canton de Roquemaure)

Ecrit par le 3 février 2026

Sauveterre : 2 120 habitants (Canton de Roquemaure)

6 communes dans la Communauté de communes du Pont du Gard

Aramon : 4 235 habitants (Canton de Beaucaire)

Domazan : 971 habitants (Canton de Redessan)

Estézargues : 659 habitants (Canton de Redessan)

Fournès : 1 102 habitants (Canton de Redessan)

Montfrin : 3 121 habitants (Canton de Redessan)

Théziers : 1 004 habitants (Canton de Redessan)

2 communes dans la Communauté d'agglomération du Gard Rhodanien

Lirac : 939 habitants (Canton de Roquemaure)

Tavel : 2 090 habitants (Canton de Roquemaure)

La LEO

Le projet de liaison Est / Ouest d'Avignon, déclaré d'utilité publique le 16 octobre 2003 (il y a quasiment 20 ans) et dont seulement la tranche 1 est réalisée à ce jour.

Ecrit par le 3 février 2026



DR

Lire également : "LEO : le Conseil d'orientation des infrastructures à la rescoussse du 3e pont d'Avignon sur le Rhône"

* <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/cog/zone-d-emploi-2020/ZE20200053-avignon>